

DURÉE :

1 jour - 7heures

PUBLIC :

Toute personne volontaire pour être SST.

Minimum 4

Maximum 10 personnes

En dessous de 4 personnes, le stage ne peut être maintenu.

PRÉREQUIS :

Être titulaire du certificat SST délivré par une entité habilitée ou être dans l'année suivant sa date d'expiration

OBJECTIFS

PÉDAGOGIQUES :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Maintenir et actualiser ses compétences pour intervenir face à une situation d'accident du travail
- Protéger de façon adaptée
- Examiner la victime
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
- Secourir la victime de manière appropriée
- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Exposés s'appuyant sur des moyens audio-visuels et des supports physiques, simulations et mises en situation pratique actives, évaluations formatives

Moyens humains :

Formateur SST certifié par l'INRS à jour de ses compétences

NOTRE PLUS :

SMV ACADEMY

Accompagnement avant, pendant et après la formation par nos formateurs

ACCESSIBILITÉ :

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

SMV Formation s'engage à étudier toute situation particulière afin de proposer des solutions d'adaptation (pédagogiques, techniques et organisationnelles)

Document de référence. (V8. 01/2021) - Guide des données techniques et conduites à tenir SST (V5. 01/2024) de l'INRS et manuel du formateur SST (version 01/2024)

◆ Retour d'expérience des stagiaires

- ▶ Analyse des situations vécues en entreprise (accidents, presque-accidents, situations dangereuses)
 - ▶ Échange de pratiques entre participants
 - ▶ Identification des écarts entre pratiques et recommandations
 - ▶ Exploitation pédagogique des situations pour réactualiser les compétences
 - ▶
- 👉 Le MAC s'appuie entre autres sur ces retours d'expériences

◆ Domaine de compétences 1

INTERVENIR FACE À UNE SITUATION D'ACCIDENT DU TRAVAIL

- ▶ Rappel du rôle du SST et du cadre d'intervention
- ▶ Protéger : identifier et maîtriser les dangers persistants
- ▶ Examiner : rechercher les signes de détresse
- ▶ Alerter : organisation des secours et message d'alerte
- ▶ Secourir : révision des gestes et conduites à tenir
- ▶ **Situations traitées :**
Saignement abondant – Étouffement – Malaise – Brûlures – Traumatismes – Plaies –
Victime inconsciente qui respire – Victime inconsciente qui ne respire pas (RCP + DAE)

◆ Domaine de compétences 2

CONTRIBUER À LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS L'ENTREPRISE

- ▶ Exploitation des situations de travail issues des retours d'expérience
- ▶ Rappel des notions : danger, situation dangereuse, risque
- ▶ Positionnement du SST dans la prévention
- ▶ Identifier et caractériser les risques
- ▶ Participer à la maîtrise des risques (remontée d'information, propositions d'amélioration)

CERTIFICATION

La formation fait l'objet d'une évaluation certificative conforme au document référentiel SST V8-01/2021 de l'INRS. Elle comprend 2 épreuves certificatives :

- Une mise en situation d'accident du travail simulée
- Un questionnaire sur les compétences en matière de prévention

Le certificat est renouvelé si l'ensemble des **compétences 2 à 8 du référentiel SST** est acquis

VALIDATION

Le certificat SST est valable **24 mois** (2 ans).

Pour conserver la validité de son certificat, le SST doit obligatoirement suivre une formation de **Maintien et Actualisation des Compétences (MAC)**

- Tous les 24 mois
- Durée minimale : 7 heures

À l'issue du MAC, une nouvelle évaluation certificative est réalisée.

Un SST dont la date de fin de validité de son certificat est dépassée ne peut plus exercer en tant que SST. Il peut néanmoins suivre un MAC pour recouvrer sa certification sous réserve que le délai entre la date limite de validité et le MAC ne porte pas préjudice a priori à la réussite aux épreuves certificatives. Dans le cas contraire, il est conseillé de suivre de nouveau une formation initiale.